

L'ÉVOLUTION DE LA GRAMMAIRE

et

LA TRIPLE ARTICULATION DU LANGAGE

Avant d'excéder la grammaire, il faut y accéder.

Les origines de la linguistique sont profondes et multiples :

1°) la philosophie grecque, des Sophistes aux Stoïciens, des Présocratiques à Socrate et de Platon à Aristote ;

2°) la rhétorique grecque, latine et romane : Aristote encore, Cicéron, Longin, du Marsais, Fontanier, etc. ; et qui dit rhétorique dit dialectique en amont et poétique en aval, sans parler de la politique ;

3°) la philologie, comme genèse et exégèse et comme théorie de l'interprétation des textes sacrés (indo-européens ou sémitiques), qui est l'ancêtre à

la fois de l'herméneutique et de la linguistique historique ou diachronique ;

4°) les grammaires du sanscrit, du grec, du latin, des langues romanes et des langues germaniques.

- Mais arrêtons là la liste pour nous attarder et nous attacher ou rattacher à la grammaire.

*

Pour le commun des mortels, des mortels étudiants, la grammaire est un objet, un objet d'étude consistant en un système de règles qu'il faut apprendre et, si possible, comprendre avec l'aide d'un enseignant et d'un manuel ou d'autres ressources ; c'est alors une *métalangue* favorisant la performance ou la communication : les facteurs, les fonctions et les fonctifs de la communication. Pour les maîtres de la métalangue que sont les grammairiens et les linguistes, la grammaire est

cependant la *langue* même comme forme ou schéma, comme système de valeurs ou de différences, de dépendances et d'oppositions caractéristiques de la signification ; c'est la langue comme sujet, sujet de la compétence et compétence du sujet de tel ou tel idiome. Pour Culioli, il y a une troisième dimension de la grammaire, une dimension épilinguistique qui est de l'ordre de la performativité, vu l'incompétence, de l'énonciateur et du co-énonciateur, qui sont souvent le même individu ou « dividual » et qui ont ou sont le même trajet et projet, le même sujet de l'énonciation. Alors que l'*épilingue* est inconsciente, la langue est préconsciente et la métalangue est consciente.

métalangue ↔ langue

↑

épilingue

performance ↔ compétence

↑

performativité

communication ↔ signification

↑

énonciation

Lorsque *la* langue se confond avec *une* langue, c'est-à-dire avec un idiome, on peut parler d'une *grammaire particulière* ; telles ont été les premières grammaires, descriptives avant de devenir prescriptives et correctives ou normatives : l'art de bien parler et de bien écrire ou la technique de la langue - la grammaticalisation. Et la littérature - les lettres incluant les humanités ou les belles-lettres les excluant - n'est-elle pas l'art de la grammaire, l'art ou la technique du langage ?...

La première grammaire du français a été publiée en anglais par John Palsgrave en 1530 ; la première grammaire française en français l'a été par Louis Meigret en 1550, bien avant la grammaire de l'Académie française en 1635 et les *Remarques sur la langue française* de Vaugelas en 1647. C'est avec les Modistes et les Messieurs de Port-Royal (en 1660) qu'apparaît la *grammaire générale*, qui a arraché la logique et l'invention à la rhétorique sous l'impact de la philosophie cartésienne. Cette grammaire cherche à généraliser ce qui est valable pour une langue particulière à d'autres langues, en même temps qu'elle a un effet sur la norme ; nul doute que la métalangue a dû influencer sur la langue, tout au moins la langue écrite, qui se présente ainsi comme canon ou standard : l'écriture a un effet en retour sur le parler et vice versa..

En France, le français classique se distingue des autres langues autochtones et des

langues romanes comme l'italien, ainsi que du moyen français et a fortiori de l'ancien français ; ce mouvement de la grammaire générale à la grammaire française s'accentuera au XVIIIe siècle avec les grammaires de l'abbé Regnier-Desmarais en 1705, du père Buffier en 1709, de Restaut en 1730, de l'abbé Girard en 1747, de Duclos en 1754 et surtout de Beauzée en 1767, et, avec les contributions de du Marsais à l'*Encyclopédie* et le cours de Condillac au prince de Parme (publié en dix tomes en 1775), suivi par les *Éléments d'Idéologie* (dont le tome 2 est une grammaire sortie en 1803) de Destutt de Tracy [cf. Chevalier].

Alors que la grammaire générale est une « grammaire raisonnée » (Arnauld et Lancelot), c'est-à-dire déductive ou hypothético-déductive, la *grammaire comparée* est inductive : le comparatisme est une démarche empirique basée d'abord et avant tout sur la phonétique, qui a ses lois et ses

règles de développement. Les principaux comparatistes ont été Jones, Bopp, Rask, Schlegel, Meillet, Saussure lui-même et Benveniste ; Humboldt et Schleicher le sont moins ou autrement. Jusqu'à Brunot compris, la plupart d'entre eux étaient encore des philologues, dont l'un, Gaston Paris, a littéralement inventé, à la fin du XIXe siècle, le « francien », qui n'aurait cependant pas de corpus pour appuyer son existence de « françois » [cf. Chaurand et Cerquiglini]..

La grammaire comparée s'est développée dans toutes sortes de directions, dont la linguistique historique, la dialectologie et la typologie des langues. La linguistique diachronique s'est accaparé un problème abandonné par la linguistique synchronique, celui de l'origine du langage, que cette origine soit ou non confondue avec la langue-mère (Greenberg, Ruhlen) [cf. JML. BIOLOGIE ET MÉTABIOLOGIE].

*

Pour passer du comparatisme au structuralisme, il a fallu à Saussure rompre avec la phonétique et fonder la phonologie, du son au phonème ou, plutôt, à la syllabe, voire à la chaîne ou au groupe [cf. Coursil dans *Langages* 129] : de la *grammaire* générale à la *linguistique* générale et, de là, à la sémiologie comme branche de la psychologie sociale ; penser, donc, la langue comme structure ou système et comme forme et non plus comme substance (parlée ou écrite). C'est ainsi qu'il y a articulation du signifiant et du signifié ou de l'expression et du contenu et articulation de l'axe paradigmatique (ou associatif) et de la chaîne syntagmatique (ou consécutive) dans la malencontreuse distinction de la langue et de la parole (confondue avec le discours).

L'arbitraire du signe, situé par Saussure entre le signifiant et le signifié et resitué par Benveniste entre le signe et le référent, ne fait plus l'unanimité, plus particulièrement chez les évolutionnistes néo-darwiniens, linguistes ou non, qui ne peuvent que faire prévaloir la lente diachronie (l'origine et l'évolution) sur la rapide synchronie (la structure et le système) dans l'émergence du langage et qui ne sont pas sans faire valoir l'iconicité phonologique ou syntaxique (longueur des voyelles ou des syllabes, ordre des mots, intonation, emphase, timbre de la voix, etc.)... La linguistique (générale) se fonde cependant sur le concept de langue comme forme et de la forme comme valeur, c'est-à-dire différence (ressemblance ou dissemblance, position ou opposition) ; la langue ne saurait alors être assimilée à un idiome, ni non plus à une écriture ou à un style, un idiome se situant lui-même entre

le sociolecte et l'idiolecte et étant donc un dialecte (trionphant)...

Pendant longtemps, la linguistique a été la grammaire *moins* la sémantique, plus particulièrement du côté du fonctionnalisme, pour lequel la linguistique est d'abord et avant tout une phonologie, avec l'École de Prague (Jakobson et Troubetzkoy) ou avec Martinet et sa double articulation du phonème (paradigmatique) et du monème (syntagmatique) ou de la signification et de la communication. Avec le distributionnalisme de Bloomfield, la séparation de la grammaire et de la sémantique, restreinte ou assimilée au sémantisme du référent, est consommée ; d'abord sympathique à Saussure, Bloomfield lui devient hostile lorsqu'il se convertit au comportementalisme de Skinner [cf. R. Harris]. Du fonctionnalisme insistant sur la communication au générativisme insistant sur la signification, le distributionnalisme des

« constituants immédiats » se maintiendra, dans la réduction de la grammaire à la phonologie et à la syntaxe.

Dans la lignée ou la foulée du structuralisme saussurien ou de la linguistique structurale, vont se développer deux écoles : la glossématique de l'École de Copenhague (Hjelmslev et Brondal) et la psychomécanique ou la systématique (Guillaume et Moignet). Dans l'isomorphisme de la forme de l'expression et de la forme du contenu, Hjelmslev cherchera à fondre la morphologie et la syntaxe et Guillaume à fonder la grammaire sur la morphologie. Ce dernier a le grand mérite (aristotélicien) de penser l'acte de langage comme langue et discours, comme acte en puissance (constant, permanent, profond : « *energeia* ») et puissance ou acte en effet (momentané, éphémère, superficiel : « *dynamis* »), tout en réservant à la parole le statut d'éléments formateurs de l'unité

de puissance (faculté - et non instinct ou organe - du langage), l'acte de langage étant puissance en acte. Chez Hjelmslev, la morpho(no)logie de la syllabe est centrale pour l'édifice théorique qu'il érige comme fondement d'une science du langage qui va au-delà de la linguistique, jusqu'à la sémiotique, à laquelle Greimas donnera sa sémantique structurale.

*

* *

Puis vint Chomsky !

En s'inspirant de la grammaire de Port-Royal, ladite « linguistique cartésienne », à laquelle Joly oppose ou appose la « linguistique aristotélicienne » d'un Guillaume, et de la grammaire transformationnelle de Z. Harris et contre le behaviorisme de Skinner, Chomsky fonde la

grammaire générative en 1957 ; depuis elle a connu toutes sortes de bouleversements et de remaniements, de la théorie standard au programme minimaliste (la récursivité et la perfection) en passant par la théorie standard étendue et la théorie des principes et des paramètres ou du gouvernement et du liage, tout en continuant de se présenter comme *grammaire universelle*, innée et valable pour toutes les langues naturelles ou idiomes. Ce vaste programme de recherche, d'abord limité aux Etats-Unis, va se répandre dans le monde entier ; il doit en partie son succès aux enjeux techniques - elle a bien vu le jour dans un institut de *technologie* : le Massachusetts Institute of Technology (MIT) - qu'elle implique du côté de l'informatique, de l'analyse automatique du discours, de l'intelligence artificielle, de la traduction et même de la logistique. Il s'est aussi étendu à la sociolinguistique et à la psycholinguistique, voire à la biolinguistique

(Jenkins) ; mais elle s'est heurtée à la neurolinguistique (Edelman, Lieberman), dont serait plus proche que le minimalisme le connexionnisme (par l'épigenèse) [cf. Reich et Richards] ; il a été intégré par la psychologie de l'évolution (Toomy et Cosmides, Pinker et Bloom, Buss) ou la « psychologie évolutionnaire » [Schaeffer], confondue ou non avec la sociobiologie, et par Bickerton. Et cela, même si Chomsky et Bickerton - comme Gould et Lieberman, mais différemment - rejettent le postulat de la psychologie de l'évolution à l'effet que le langage est une simple et lente adaptation de l'évolution de la communication, le langage étant un « organe » selon eux et non un « instinct » ; de part et d'autre cependant, il y a des « modules » plutôt que « contrôle moteur »...

Distinguant les structures profondes ou la compétence (L1 ou langue interne) et les structures

superficielles ou la performance (L2 ou langue externe), la grammaire générative examine comment il y a transformation de celles-là en celles-ci par des règles de réécriture. L'un des premiers problèmes qui ont été soulevés est le statut des structures profondes : pour Chomsky, elles sont essentiellement syntaxiques ; pour la sémantique générative de Lakoff, elles sont sémantiques ; pour certains, elles n'existent pas et il n'y a donc pas de transformations ; pour d'autres, ce sont les structures superficielles qui sont les plus profondes, que ce soit du côté de la philosophie de Deleuze, suivi par Lecercle, ou du côté de la sémantique interprétative de Rastier - mais si les structures de surface ont de l'épaisseur, il y a bien de la profondeur... et du volume !

Après la sémantique générative et les réaménagements qu'elle a causés en grammaire générative, de Chomsky à Jackendoff (X-barre),

c'est la *grammaire cognitive* de Langacker ou la sémantique cognitive de Talmy qui se sont présentées comme les principaux concurrents de la grammaire générative, dans la mouvance de la philosophie du langage, de la philosophie de l'esprit, de l'épistémologie, des neurosciences et des sciences cognitives ou de la « métaphysique cognitive » [Rastier et Bouquet]. Pourtant, et le cognitivisme et le générativisme partagent la même préoccupation pour le langage comme représentation ou signification ou comme cognition, comme esprit et donc comme conscience (de la mémoire à l'intelligence) ; même (pré)occupation aussi pour la linguistique des opérations énonciatives de Culioli et pour la linguistique fonctionnelle de Dik ou de Halliday et sa « lexicogrammaire ».

Beaucoup de linguistes tiennent à la grammaire universelle ; mais de quelle nature est-elle : générative (Chomsky, Jackendoff, Bickerton),

ou simplement transformationnelle (Z. Harris), catégorielle (Montague) ou relationnelle (Postal), applicative ou applicationnelle (Shaumyan) ou bien intégrationnelle (Firth, R. Harris, Lecercle) ou instructionnelle (Weinrich), cognitive ou fonctionnelle, etc. ? Est-elle même linguistique ou sémiotique ?... Pour la glossématique, s'il y a universalité, elle ne peut pas qu'être linguistique ; elle doit être langagière, comme chez Culioli, qui insiste bien sur la différence entre la théorie du langage et les théories de la langue et des langues, entre la topologie et les typologies. La typologie des langues de la psychomécanique se situerait davantage du côté de la grammaire générale et comparée que du côté de la grammaire générative et universelle [cf. Joly]. Par ailleurs, ne saurait être négligée l'évidence que toutes les tendances de la linguistique se partagent une technique : le formalisme logique ou logico-mathématique, agrémenté ou non de

statistiques et de banques de données, jusque dans ses avancées en électronique et en informatique.

*

En marge, au sein ou du sein même de la grammaire générative - sans parler de ceux qui l'ont rejetée après en avoir été les ardents défenseurs ou les plus chauds (p)artisans comme Milner en France, qui qualifie maintenant le paradigme ou le programme de recherche plus ou moins de décadent -, sont venues diverses critiques ou poussées. La *théorie de l'optimalité* (Prince, Smolensky, Kager, McCarthy), d'abord et surtout développée en phonologie, s'inscrit toujours dans le programme de la grammaire générative ; mais elle substitue des contraintes aux règles de réécriture. À la surface, il y a résolution des conflits entre les contraintes, qui sont universelles mais peuvent être violées : les principes y sont des propriétés

universelles et les paramètres sont des choix universels binaires ; il n'y a pas de dérivation. Cette théorie est en conformité avec le connexionnisme et la théorie de l'harmonie et elle se présente comme une théorie de la faculté ou de la capacité du langage ; elle se considère plus proche de la grammaire générative de la deuxième génération et ne s'oppose pas au fonctionnalisme, tout au moins en phonologie, mais au constructionnisme ou à la grammaire de construction d'un Filmore.

En conformité avec le programme de 1957 et contre la théorie standard étendue par la sémantique générative ou interprétative (Montague), se sont développées les *grammaires d'unification*, d'unification de la production et de la compréhension ou de la syntaxe et du lexique par exemple, mais dans la distinction de la syntaxe et de la morphologie ; ce sont : la grammaire

catégorielle (Baschung), la grammaire syntagmatique généralisée (Gazdar et Sag), la grammaire syntagmatique guidée par les têtes (Pollard et Sag) qui en dérive et qui s'inspire aussi de la théorie du gouvernement et du liage, la grammaire lexicale fonctionnelle (Brennan) et la grammaire d'arbres adjoints (Joshi). Les grammaires d'unification rejettent les transformations et réhabilitent les descriptions linguistiques de surface ; elles insistent sur les langues plutôt que sur la faculté ou l'activité de langage. La grammaire y est un automate qui peut être implanté dans des machines, dans des programmes automatiques. À base de contraintes et sans le composant transformationnel, elles ne distinguent pas la compétence et la performance ; pour elles, il n'y a pas de parallélisme entre les structures syntaxiques, morphologiques et sémantiques ; il n'y a donc pas de représentation sous forme d'arbre. L'implémentation informatique d'une grammaire va de

pair avec la construction d'un dictionnaire électronique.

Comme la grammaire générative, les grammaires d'unification peuvent être des grammaires hors contexte : c'est le cas de la grammaire syntagmatique généralisée (GPSG) ou de la grammaire syntagmatique guidée par les têtes (HPSG) ; ou elles peuvent être contextuelles : c'est le cas de la grammaire lexicale fonctionnelle (LFG) et de la grammaire d'arbres adjoints (TAG). La *grammaire syntagmatique généralisée* a comme objectif la lexicalisation intégrale de la grammaire, soulevant ainsi les problèmes de l'homonymie, de la polysémie et de la dérivation : par exemple, est-ce que les affixes sont lexicaux ou grammaticaux ?

La *grammaire lexicale fonctionnelle* cherche à intégrer les travaux en psycholinguistique et

elle ne rejette point la psychologie de Piaget ; plus restreinte que la grammaire générative parce que contextuelle, elle remplace le composant ou l'appareil transformationnel par un niveau lexical-fonctionnel : les unités de la syntaxe sont les mots et non les morphèmes ; c'est par la morphologie qu'il y a formation des mots et non par la syntaxe ; il n'y a pas d'isomorphisme entre les constituants ou les catégories et les fonctions : les règles syntaxiques ne changent pas les fonctions grammaticales, qui ne sont pas des cas ou des rôles sémantiques et qui relèvent de la sous-catégorisation.

La *grammaire syntagmatique guidée par les têtes*, qui sont généralement les verbes, distingue les règles lexicales et les contraintes linguistiques (ou la théorie), les deux affectant le lexique et celles-ci conduisant à des syntagmes bien formés ; la « signature du modèle » est « une

ontologie, c'est-à-dire une liste de types d'objets linguistiques, organisés selon une hiérarchie (avec des sous-types), une liste d'attributs appropriés pour chaque type, une liste de valeurs appropriées pour chaque attribut » [Abeillé, p. 117]. Les attributs, les noms des traits, sont des branches (sujets ou têtes), à la place des parties du discours ; les traits locaux peuvent être catégoriels (les catégories comme la tête, la valence et la marque) ou sémantiques (le contenu et le contexte) ; les constantes sont morphosyntaxiques et les variables sont sémantiques. Les adverbes sont traités comme des prépositions sans complément et les conjonctions de subordination comme des prépositions à complément phrastique. Y prévaut l'hypothèse lexicaliste : la syntaxe manipule des formes fléchies, construites par la morphologie.

Les principes de la grammaire syntagmatique guidée par les têtes sont : le principe des traits de tête, le principe de valence, les principes sémantiques, les principes d'ordre des mots et les principes des traits non locaux. La tête est la catégorie qui partage ses traits morphosyntaxiques avec le syntagme, qui détermine la sous-catégorisation (ou la valence) du syntagme et qui détermine aussi l'interprétation (ou le type sémantique) du syntagme. Dans les temps composés, la tête est l'auxiliaire, qui détermine le mode de la phrase, tandis que le participe fixe la complémentation ; alors que le verbe est une unité lexicale, l'auxiliaire est une unité grammaticale. Finalement, la grammaire syntagmatique guidée par les têtes se caractérise par une sémantique situationnelle et un principe d'héritage sémantique régissant l'accord et le contrôle [cf. Abeillé].

La *grammaire d'arbres adjoints* se démarque des autres grammaires d'unification par son modèle encore plus mathématique ; il y a extension des grammaires en chaîne pour formaliser les théories de Z. Harris ; la capacité générative y est plus contrainte que dans la grammaire transformationnelle. La grammaire des arbres adjoints est plus proche des grammaires catégorielles et de la théorie du gouvernement et du liage. Les règles de réécriture sont remplacées par des arbres élémentaires lexicalisées, conduisant à des arbres dérivés et à des arbres de dérivation par adjonction ou substitution et par unification ; les arbres élémentaires sont tributaires du lexique et des schémas d'arbres élémentaires produits par une « métagrammaire ». La substitution conduit à des arbres initiaux et l'adjonction à des arbres auxiliaires dans une grammaire arborescente d'arbres élémentaires (finis). L'arbre n'est pas un arbre au sens strict

« parce que les branches d'un arbre de dérivation ne sont pas ordonnées » [Abeillé, p. 202]; la racine de l'arbre est un nœud unique, chaque nœud a un père unique et les branches ne se croisent pas ; il arrive qu'il n'y ait pas de différences dans les arbres dérivés mais qu'il y en ait dans les arbres de dérivation, qui sont des combinaisons d'arbres élémentaires.

Les principes de la grammaire d'arbres adjoints sont :

- 1) l'ancrage lexical : au moins une ancre lexicale (qui n'est pas nécessairement une tête) pour un arbre élémentaire ;
- 2) la cooccurrence : au moins un nœud pour un prédicat et pour chaque argument ;
- 3) la consistance sémantique : association d'un arbre syntaxique et d'un arbre sémantique ;

4) la minimalité sémantique : à un arbre élémentaire correspond une seule unité sémantique.

Les catégories traditionnelles ou les parties du discours sont remplacées par des arbres initiaux ou auxiliaires. Et il n'y a pas de catégories vides, ni non plus de syntagme verbal comme constituant intermédiaire, tout au moins en français selon Abeillé, les coordinations n'étant pas de bons indicateurs de constituants et la séquence verbe-complément n'ayant pas de raison phonétique ou prosodique d'exister ; le groupe verbal s'en trouve donc plus restreint.

La grammaire d'arbres adjoints est une grammaire légèrement contextuelle, comme la « grammaire catégorielle combinatoire » (Steedman) et une « version dérivationnelle du modèle minimaliste » (Stabler), qui sont des grammaires plus puissantes que les grammaires hors contexte.

C'est une grammaire dont la métalangue ou la « métagrammaire » est extrêmement lourde : il y aurait 10 000 types d'arbres élémentaires pour le français et 1200 pour l'anglais, sans compter les signes de ponctuation et la grammaire du discours..

La grammaire des arbres adjoints, comme les autres grammaires d'unification, favorise un formalisme logico-mathématique, mais une algèbre (de graphes) plutôt qu'une géométrie (d'arbres binaires) ; alors que la linguistique de l'énonciation d'un Culioli cherche à formuler un formalisme non logico-mathématique dans une sorte de phénoménologie de l'esprit. Si la (méta)grammaire est un automate, elle est une sorte de machine de Turing favorable à l'implémentation électronique ; elle privilégie ainsi *un* ou *des* langages plutôt que *le* langage cher à Culioli [cf. Abeillé pour l'ensemble des grammaires

d'unification et une grammaire électronique du français]...

*

Dans le sillage de la syntaxe structurale de Tesnière, s'est développée la *grammaire de dépendance* (Mel'cuk, M GroB). Cette grammaire ou cette syntaxe est amenée à beaucoup insister sur la valence ; elle se présente comme anti-cognitivistique et anti-distributionnaliste et elle rejette le concept de « constituants immédiats ». Sa « stemmatologie » est géométrique et non algébrique ; ce sont les mots qui sont les éléments syntaxiques de base et non les phrases ; la morphologie détermine donc la syntaxe, un peu comme en psychomécanique ou en grammaire d'unification. Le langage y est unidirectionnel et unidimensionnel : il aurait évolué de l'ordre (impératif) à la question (interrogative) en

passant par la réponse (déclarative), la réponse à l'ordre précédant la réponse à la question ; la langue se caractérise par la pronominalisation, l'anaphorisation, l'ordre des mots, la coordination et des discontinuités. Les « propriétés morphématiques » incluent la forme phonologique, le sémantème (qui comprend le sémème, le trait grammatical ou sémantique et la fonction) et le classème.

L'héritage de la linguistique structurale, qui se trouve autant du côté de la glossématique ou de la psychomécanique que du côté de la linguistique fonctionnelle, se retrouve aussi dans d'autres disciplines que la linguistique, l'ethnologie d'un Lévi-Strauss par exemple étant bien l'héritière de la phonologie de Jakobson et Troubetzkoy. Il en est ainsi de la sémiotique ou de la *grammaire sémio-narrative* de Greimas et Courtés, tributaire de la linguistique de Saussure, de la

glossématique de Hjelmslev et Brondal, de la morphologie de Propp, de l'ethnologie de Lévi-Strauss et de la phénoménologie de Merleau-Ponty. La grammaire sémio-narrative a été refondue dans la *grammaire tensive*, la grammaire de la tension (intensivité ou extensivité) et du tempo (lenteur ou célérité), de Fontanille et Zilberberg [cf. JML. LA REFONTE DE LA SÉMIOTIQUE et Claude Zilberberg. *Éléments de grammaire tensive*].

*

* *

LA TRIPLE ARTICULATION DU LANGAGE

De part et d'autre, on s'accorde pour dire que le langage humain se caractérise par la double articulation, la deuxième articulation (celle, distinctive, des phonèmes de la signification : la phonologie) déterminant la première (celle, significative, des monèmes de la communication : la morphologie et la syntaxe). Il s'agit en même temps de l'articulation du lexique et de la grammaire, de la synchronie et de la diachronie et de l'axe paradigmatique et de la chaîne syntagmatique. Or, Benveniste lui-même n'avait-il pas déjà suggéré l'existence d'une troisième articulation ? Le langage (humain) n'est donc pas seulement doublement articulé ; il l'est triplement et c'est la troisième articulation qui surdétermine les deux

autres et qui fait que l'une est dominante et que l'autre est déterminante..

La linguistique - qu'elle soit structurale, fonctionnelle ou générative - confond la communication et l'énonciation ou le discours et la parole ; c'est à la linguistique énonciative de Culioli que nous devons de les distinguer : la parole est énonciation et le discours est communication, tandis que la langue est signification ; elle est non seulement faculté de langage, mais activité de langage. En cela, la linguistique des opérations énonciatives est proche de la systématique de l'acte de langage :

discours ↔ langue

↑

parole

La parole est prosodie, mélodie, momentum ou continuum ; elle est affect, affectivité de la passion, alors que la langue est réflexivité de la raison ou de la représentation et que le discours est effectivité de l'action. Le discours est de l'ordre de l'imaginaire (spéculaire, duel, binaire), de l'image du signe ; la langue est de l'ordre du symbolique (unaire), du symbole du signifiant et du signifié ; la parole est de l'ordre du réel (ternaire), de la figure ou du visage de la signifiante ou du signifiant... La parole - la troisième articulation (ou la désarticulation) qui est en fait la première en dernière instance : l'essence du langage ou de la pensée : « la langue », car « l'action humaine par excellence, c'est précisément la parole » [Lacan] - est rythme, récit, voix ; elle est corps : chair, cœur, âme, souffle et non seulement esprit ou cerveau - signature !...

La chaîne syntagmatique et l'axe paradigmaticque sont surdéterminés par un chaînon ou un maillon grammaticque, un point de repère ou de capiton, dont les marques ou les traces sont les grammèmes, c'est-à-dire les morphèmes grammaticaux libres, soit le vocabulaire déjà contenu dans les verbes qui n'ont pas ou guère d'incidence interne : les auxiliaires et les semi-auxiliaires (les verbes de modalité) ou les pro-verbes (comme « aller », « venir » et « faire ») ; anaphores, déictiques ou phatèmes, les grammèmes sont les seuls véritables « mêmes » ou « phorèmes [Zilberberg] : ce sont les *particules de la parole*, les marqueurs des opérations de l'énonciation ou de la deixis, qui est l'articulation et la ponctuation de la personne, de l'espace et du temps. Le syntagme et le paradigme sont donc surdéterminés par la *métamorphose*, qui est événement structural, changement fonctionnel et avènement grammaticque ou textuel (et donc sémantique). Alors que le syntagme

est le lieu de la métonymie (le déplacement) et que le paradigme est le milieu de la métaphore (la condensation), la métamorphose (la transposition, le transport, le transfert) est le (mi)lieu de l'anacoluthé ou du zeugme [cf. Hillis Miller et Derrida] - « les sautes de syntaxe » [Proust] ou les « ponts verbaux » du « train de pensée » [Freud] :

syntagme ↔ paradigme

↑

métamorphose

métonymie ↔ métaphore

↑

anacoluthé

zeugme

« sautes de syntaxe »

« ponts verbaux »

De la même manière, tandis que la diachronie (l'histoire) est de l'ordre du discours et que la synchronie (la structure) est de l'ordre de la langue, c'est la « panchronie » ou l'« idiosynchronie » (le système en procès ou le processus, le grimoire du vocabulaire et le vocabulaire du grimoire) qui est de l'ordre de la parole (de l'épilangue et de l'épigenèse). Dans le langage sportif, c'est l'articulation des « jeux brillants » (la dominance), des « faits saillants » (la saillance) et des « points tournants ou culminants » (la prégnance)...

Pour la *grammaire proprioceptive* dont il est ici et maintenant question, *grammaire singulière* qui est irréductible à la linguistique de la grammaire générale ou générative et qui s'inspire davantage de la phénoménologie du corps et de la chair de Maine de Biran et d'Henry que de la phénoménologie de la perception de Merleau-Ponty

et davantage de la psychologie écologique de Gibson que de la psychologie de la Forme, il y a bien détermination de la syntaxe des monèmes (la matière des parties du discours ou des lexèmes et des morphèmes) par la morpho(no)logie ou la morphosyntaxe des catégorèmes (la forme des catégories de la langue) ; mais il y a surdétermination par la sémantique (ou la grammaire) des grammèmes (la force ou l'énergie des particules de la parole). L'hylémorphisme de la grammaire (dominante) et du lexique (déterminant) ou de l'expression et du contenu est donc surdéterminé par l'isomorphisme (le contenant, la peau, la membrane, la frontière) du vocabulaire, c'est-à-dire de l'acte de langage, de la parole en acte. Mais dans les langues sans mots, il y a sans doute inversion de la détermination...

*

La grammaire sémio-narrative distingue deux univers sémantiques : l'univers collectif ou le sociolecte et l'univers individuel ou l'idiolecte ; la grammaire tensive distingue les valeurs d'univers et les valeurs d'absolu. Pour la grammaire proprioceptive, qui pousse la tension jusqu'à la pulsion, il y a un troisième « univers » et une troisième série de valeurs ou de valences. Alors que le sociolecte est régi par l'espace (de la survie de l'espèce) et réglé par l'interdit de l'inceste et que l'idiolecte est régi par le temps (du sexe de l'individu) et réglé par l'interdit du meurtre, le troisième « univers » - appelons-le « dialecte » - est régi par la personne (de la vie de la population), incluant la non-personne, la translation et les transferts de personne, et réglé par l'interdit de l'infeste, c'est-à-dire le tabou ou l'idéologie du sang, tabou ou idéologie incluant la transgression du « biopouvoir » de cet interdit conditionné par le complexe de castration [...].

C'est un univers transindividuel articulant un principe mâle (génétique) de mort, un principe femelle (générique) de vie et un principe humain (généalogique) d'envie (avec ou sans jalousie)... Le sociolecte est l'univers de la différence sociale et du principe de réalité, de la nature et de la culture ; l'idiolecte est l'univers de la différence sexuelle et du principe de plaisir, de la vie et de la mort ; le « dialecte » est l'univers de la différence corporelle ou charnelle et du principe de désir, de la posture et de la stature du *triple corps* en sa natalité et sa mortalité : c'est l'univers de la transgression de l'interdit de l'inceste et de l'interdit du meurtre, du jeu au sport et à la guerre ou du rire aux larmes, en passant par la chasse (viande, bonne chère, chair) et par la prédation (alimentaire, sexuelle, cynégétique), le prédateur étant ou s'identifiant à sa propre proie dans la valence du

« lacet de prédation » [Thom] - même si les deux n'ont pas les yeux à la même place [cf. Gibson et Grandin]...

Les trois univers sont associés aux trois fonctions idéologiques selon Dumézil et aux trois types d'échange selon Lévi-Strauss. Dans l'univers collectif, domine la guerre, qui régit surtout l'échange des biens (et des services) mais aussi des personnes, surtout quand il n'y a pas échange de paroles mais *échange de vies* (comme dans la vendetta); l'univers individuel est déterminé par la souveraineté et donc par l'échange des paroles ; l'univers transindividuel est surdéterminé par l'échange des personnes, soit par la fécondité : par la reproduction ou la sexualité et par la production ou le travail. De même que la circulation est irréductible à l'échange et l'échange au marché, l'échange des personnes est irréductible à l'échange des femmes ; il peut y

avoir circulation ou échange sans réciprocité : don, dot, dette, impôt, taxe, etc. La jalousie s'oppose à l'échange des personnes, l'avarice à l'échange des biens et l'intolérance ou l'ignorance à l'échange des paroles ; la prostitution échange des biens - l'argent (« l'équivalent général » ou « le substitut universel ») étant la marchandise-étalon et un rapport social passant par la monnaie (la « monnaie marchande » et non la « monnaie cérémonielle » selon Hénaff) - ou des services et des personnes, la domination échange des paroles et des biens, la séduction échange des paroles et des personnes...

Dans l'univers collectif, il y a d'abord sélection naturelle et/ou culturelle (intellectuelle, spirituelle, confessionnelle, professionnelle, institutionnelle, artificielle) ; dans l'univers individuel, il y a aussi sinon surtout sélection sexuelle ; dans l'univers

transindividuel, il y a enfin sélection corporelle ou charnelle, c'est-à-dire conflit sexuel, rivalité sexuelle, « guerre des sexes » comme posture dans la « construction de la niche » [...]

Par ailleurs, se distinguent les valeurs *syntagmatiques* (virtuelles ou potentielles, actualisées ou réalisées), les valeurs *paradigmatiques* (pragmatiques/sensibles, cognitives/modales ou thymiques) et les valeurs *métamorphiques* (universelles, particulières ou singulières). Les valeurs *universelles* (générales, globales, mondiales) sont innées ou génétiques ; ce sont les dispositions de l'objet : l'hérédité, l'animalité, l'humanité, la natalité, la mortalité, la vitalité, la vivacité, le sang, le sexe, l'âge, la génération, la filiation, la descendance, la parenté (biologique), la dette, l'adaptation et la sélection. Les valeurs *particulières* (régionales) sont acquises/requises

ou génériques ; ce sont les positions, les propositions ou les oppositions du sujet : l'héritage, la socialité, la communauté, l'ethnicité, la nationalité, la citoyenneté, la parentalité (sociale), la coutume (la « seconde nature » selon Pascal), le décès (les funérailles), le trépas (le deuil), le rang, le genre, le statut, la fonction, la classe, l'alliance, le mariage, le concubinage, le divorce, la famille, l'exogamie, la loi, la foi (ou la croyance), la fiducie (ou la confiance), la liturgie, le rituel, le cérémonial, le rite, le culte, le mythe, le fétiche, l'idole, l'artefact, le droit, la morale, l'idéologie, la religion, la dot, l'adoption et l'élection. Les valeurs *singulières* (locales) sont conquises ou généalogiques ; ce sont les dispositifs du projet et du trajet : le patrimoine, l'oralité, la gestualité, la théâtralité, la territorialité, le style, l'attitude, l'étude, l'habitude, le caractère, le tempérament, l'institution, la

constitution, la destitution, la règle, l'interdit, le tabou, le totem, le fantasme, le rêve, l'artifice, la personnalité, la sexualité (l'impossible du rapport sexuel), le don, le pardon, l'abandon, l' « adoption » [Drover] et la compétition ou la coopération.

Les valeurs universelles, qui sont des valeurs d'usage, sont absolues (polaires) ; les valeurs particulières, qui sont des valeurs d'échange, sont relatives (graduelles) ; les valeurs singulières, qui sont des « valeurs de lien » [Caillé et Godbout], sont contingentes (relationnelles mais radicales), c'est-à-dire qu'elles sont événementielles ou posturales et donc avènement ou changement : progression sans progrès. Les valeurs universelles dominant l'univers collectif ; les valeurs particulières déterminent l'univers individuel ; les valeurs singulières surdéterminent l'univers transindividuel [...]

De l'univers transindividuel à l'univers collectif en passant par l'univers individuel, les valeurs singulières sont aux valeurs particulières et aux valeurs universelles ce que la sémiotique fondamentale ou inconsciente (le « schéma tensif de la signification » ou le « cours génitif du sens ») est à la sémiotique narrative ou à la grammaire sémio-narrative ou préconsciente (la « dulie », de la liturgie à la fiducia) et à la sémiotique discursive ou consciente (incluant la syntaxe figurative).

Des valeurs et de leurs valences (les valeurs des valeurs) découlent les *rappports de force*, c'est-à-dire les *liens* (des associations aux organisations en passant par les lieux ou les milieux) et les *lutttes* (des contrats aux conflits en passant par les contraintes ou les complots) : les liens et les lutttes des corps, des esprits et

des âmes (ou des cœurs) ; les liens et les luttes des vivants, des morts et des survivants ; les liens et les luttes des mères, des pères et des ancêtres ; les liens et les luttes des ethnies, des familles et des générations ; les liens et les luttes des sœurs, des frères et des parents ; les liens et les luttes des « matries », des patries et des phratries ; les liens et les luttes des clans, des castes et des tribus ; les liens et les luttes des sexes, des langues et des religions ; les liens et les luttes des classes, des nations et des peuples ; les liens et les luttes des États, des pays et des empires ; les liens et les luttes des groupes, des syndicats et des partis ; les liens et les luttes des mouvements, des (re)groupements et des populations ; les liens et les luttes des modes, des formes et des forces.

- Et qui dit lutte dit « agôn » : angoisse et agonie...

Les trois univers et les trois séries de valeurs ou de valences constituent et distribuent le religieux (l'office ou le sacrement), le saint (le sacrifice) et le divin (la fête ou le mystère) ou le profane, le sacré et le diabolique, ainsi que le public, le privé et le commun (qui est le propre du propre) ou la religion (l'obsession), l'art (l'hystérie) et la magie (la manie).

Ainsi, la triple articulation n'est-elle pas que linguistique ou grammaticale ou elle l'est autrement : qui dit articulation dit intersection, intégration et opération ; qui dit articulation dit ponctuation du sens (de la vie) ou du monde, du langage et de l'homme. La triple articulation est aussi une technique, celle de la transduction par la surdétermination (fondamentale et radicale), qui peut aussi bien être sous-détermination et qui permet de penser autrement la grammaire de l'origine et la grammaire de

l'évolution, l'épigénèse de la posture surdéterminant la phylogénèse de la nature et l'ontogénèse de la culture. Penser l'origine de l'homme (en sa gestualité, son oralité et son animalité ou sa sexualité), c'est penser l'origine du langage ; penser l'origine du langage, c'est penser l'origine du monde (comme société, culture et économie ou travail). Il n'y a pas de monde sans langage et il n'y a pas de langage sans homme ; mais il n'y a pas non plus d'homme sans langage et de langage sans monde.

- Sinon, l'homme, « monstre du monde », est immonde...

Triplement articulé, le langage ne saurait se définir uniquement par l'anatomie, par la physiologie de l'appareil phonatoire (la descente du larynx et la respiration) ou la neurologie du cerveau (la localisation et la latéralisation cérébrale) ; ne doit pas être négligée l'importance

de l'oreille interne et de son lien à l'équilibre et donc au toucher. Pas plus que l'on ne voit seulement avec les yeux, mais avec tout le corps, dont la peau et les pieds [cf. Gibson], on n'entend pas seulement avec les oreilles et on ne parle pas seulement avec la langue. C'est par la triple articulation du langage qu'il y a représentation primaire (de choses) par l'hémisphère droit (analogique) et représentation secondaire (de mots) par l'hémisphère gauche (digital ou numérique), qu'il y a (re)présentation par le cerveau reptilien (homologue) ; c'est là aussi l'articulation de l'extéroception, de l'intéroception et de la proprioception ou de la sensibilité, de l'entendement et de l'imagination. Le sensible ou les organes des sens et l'intelligible ou le sens interne sont surdéterminés par le concupiscible, qui est le sens intime, le sens des organes ; distinguer seulement le sensible (intensif) et l'intelligible

(extensif), à la suite de Cassirer et du néo-kantisme, c'est reconduire le dualisme du corps ou du cerveau et de l'esprit, de l'objet et du sujet.

Le langage étant triplement articulé, il est sans doute l'apanage du seul Homo sapiens, vieux de 150 000 à 200 000 années ; cela ne veut pas dire que d'autres espèces ne parlaient pas un langage autrement articulé, mais y a-t-il lieu alors d'encore parler de « langage » et d' « articulation » ? Bickerton conçoit un « protolangage » : une grammaire sans syntaxe ; d'autres, un « prélangage » : un lexique sans grammaire. C'est avec la triple articulation qu'il y a unification par la grammaire proprioceptive, la proprioceptivité (comme motion ou locomotion, comme préhension ou prédation et comme équilibre ou orientation) étant affaire soit de thymie (phorie et pathie) et de valence, soit de tension et de pulsion (impulsion, répulsion, compulsion,

propulsion) ; elle est affaire d'affect et de deixis. De la valence, dépend l'actance : les actants et leurs valeurs, les acteurs et leurs rôles, dans un parcours génératif (ou interprétatif) de la signification qui est guidé par le cours génitif du sens - doublement (ou triplement) génitif..

Dans la triple articulation, il y a surdétermination (économique, au sens de la métapsychologie) par le troisième terme ou par le tiers inclus ou exclu (la situation de l'énonciation et le sentiment de la situation) du premier terme, dominant (le site de l'énoncé), et du deuxième terme, déterminant (la situation de l'énoncé). Selon la situation de l'énonciation qui triomphe, il peut y avoir inversion de la domination (topique) et de la détermination (dynamique) :

domination ↔ détermination

↑

surdétermination

La triple articulation ne consiste pas à multiplier les degrés, les étapes intermédiaires, les intervalles ou les interfaces entre les polarités, ni non plus à simplement les déconstruire, malgré tous les mérites de la déconstruction pour relativiser les séparations ou les oppositions métaphysiques ; il s'agit de voir comment il y a surdétermination ou transduction de la transcendance et de l'immanence par l'*imminence*, comme du présent (des vivants) et du passé (des morts) par le futur (des survivants) : il ne s'agit pas d'une *déconstruction* ou d'une *reconstruction*, mais d'une simple (con)struction...

C'est justement pas la (con)struction que peuvent être déconstruites ou reconstruites les

(op)positions entre : l'inorganique et l'organique, le végétal et l'animal, le fixe et le libre, l'immobile et le mobile, l'inné et l'acquis, l'instinct et l'acquisition, le cerveau et l'esprit, le cortical et le mental, le neuronal et l'hormonal, le corps et l'âme, la nature et la culture, la phylogenèse et l'ontogenèse, le génotype et le phénotype, le germe et le soma, le génome et l'environnement, le gène et l'organisme, la cellule et le métabolisme, l'hérédité et l'héritage, le développement et le comportement, la sociologie et la psychologie, l'objet et le sujet, la nécessité et la liberté, l'existence et l'essence, la transcendance et l'immanence, l'extériorité et l'intériorité, le percept et le concept, le voir et le savoir, la sensation (ou la perception) et l'intuition, l'aperception et la cognition, l'induction et la déduction, la fonction et la structure, la droite et la gauche, le masculin et le féminin, l'hétérosexualité et

l'homosexualité ; de même qu'entre : le monisme et le dualisme, l'individualisme et le holisme, l'empirisme et le rationalisme, le sensualisme et le spiritualisme, l'externalisme et l'internalisme, le scepticisme et le dogmatisme, le pessimisme et l'optimisme, le relativisme et l'absolutisme, le réalisme et l'idéalisme, le naturalisme (biologique ou philosophique) et le culturalisme, le positivisme et le structuralisme, le fonctionnalisme et le cognitivisme, l'impressionnisme et l'expressionnisme, le naturalisme (littéraire ou romanesque) et le romantisme, le baroque et le classicisme, le parnasse et le symbolisme, l'historicisme et le théoricisme, l'objectivisme et le subjectivisme, etc.

Qui dit grammaire proprioceptive ou transsubjective - pragrammatique : Discours de l'Analyste et non Discours de l'Universitaire

(annaliste) ou Discours du Maître (capitaliste) - dit sens (de la vie) : philosophie, art et science ou (méta)physique, esthétique et technique ; qui dit grammaire proprioceptive dit matérialisme radical et fondamental, capital et cardinal ! Matérialisme postural (natal et agonal), fait d'attitude et d'étude, d'analyse et de synthèse et qui n'est ni un monisme, ni un dualisme, ni un pluralisme : alors que pour le monisme, deux *fusionnent* en un et que pour le dualisme, un se *divise* en deux - ou en trois, pour le christianisme : « un seul Dieu en trois personnes » -, pour le pluralisme, il n'y a pas d'un ; or, un se *multiplie* par trois...

JML/juillet 2007-mars 2008

AVANT ET APRÈS LA GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE

Grammaires particulières (françaises)

John Palgrave

Louis Meigret

Vaugelas

Regnier-Desmarais

Buffier

Restaut

Girard

Duclos

Beauzée

Du Marsais

Condillac

Destutt de Tracy

Chevalier

Grammaire générale

Modistes

Arnault et Lancelot

Grammaire comparée

Jones

Bopp

Rask

Schlegel

Meillet

Saussure

Benveniste

Humboldt

Schleicher

Brunot

Paris

Chaurand

Cerquiglini

Greenberg

Ruhlen

Linguistique générale (ou structurale)

Saussure

Coursil

R. Harris

Fonctionnalisme

Jakobson

Troubetzkoy

Martinet

Halliday

Dik

Distributionnalisme

Bloomfield

Glossématique

Hjelmslev

Brondal

Psychomécanique

Guillaume

Moignet

Joly

Grammaire générative

Chomsky

Jackendoff

Jenkins

Bickerton

Sémantique générative

Lakoff

Sémantique interprétative

Montague

Rastier

Grammaire ou sémantique cognitive

Langacker

Talmy

Croft

Linguistique des opérations énonciatives

Culioli

Grammaire transformationnelle

Z. Harris

Grammaire relationnelle

Postal

Grammaire applicationnelle

Shaumyan

Grammaire intégrationnelle

Firth

R. Harris

Leceracle

Grammaire instructionnelle

Weinrich

Grammaire constructionnelle

Filmore

Théorie de l'optimalité

Prince

Smolinsky

Kager

McCarthy

GRAMMAIRES D'UNIFICATION

Abeillé

Grammaire catégorielle

Baschung

Grammaire syntagmatique généralisée (GPSG)

Gazdar et Sag

Grammaire syntagmatique guidée par les têtes (HPSG)

Pollard et Sag

Grammaire lexicale-fonctionnelle (LFG)

Brennan

Grammaire d'arbres adjoints (TAG)

Joshi

Grammaire de dépendance

Tesnière

Mil'cuk

M GroB

Grammaire sémio-narrative

Greimas et Courtés

Greimas et Fontanille

Grammaire tensive

Fontanille et Zilberberg

Zilberberg

Grammaire proprioceptive

JML

Pour les références complètes, cf.

www.ucs.mun.ca/~lemelin/

Bibliographie de pragmatique 4.